



CAVALAIRE



CAVALAIRE
HÔTEL DE VILLE



CAVALAIRE
LE MAG
JANVIER 2016

VIVRE ENSEMBLE
COMMUNE DE CAVALAIRE



EDITO DU MAIRE



“
À Christophe
”

Discours de Philippe Leonelli lors de la cérémonie d'hommage à Christophe BOUISSOU du 11 décembre 2015.

Aujourd'hui, je m'adresse à son épouse Nathalie, à Roger, Eric et l'ensemble des 2 familles, à sa maman souffrante et sa sœur restée auprès d'elle, là-haut, à Mauriac, dans le Cantal.

Je voudrais vous parler de notre endroit paisible, doux à vivre et de mon incompréhension face à un tel acte, vous dire que notre monde marche sur la tête, qu'il est devenu fou.

Oui, je voudrais vous parler de cette folie meurtrière, celle qui nous a endeuillés et qui nous a enlevé un parent, un collègue, un camarade, un ami.

Je voudrais évoquer avec vous son courage, sa gentillesse, sa disponibilité, sa générosité tout droit issus de son Cantal natal dont il était si fier, pays des volcans et des hautes terres.

Rendons aussi hommage à la rigueur de Christophe tout au long de son parcours professionnel au sein de notre municipalité, pour endosser l'uniforme qui fut le sien pendant près de 15 années jusqu'à l'obtention du grade de Brigadier Chef Principal en 2009.

Cette rigueur, cet engagement n'étaient pas que l'aspect professionnel de Christophe, ce passionné de rugby portait haut ces valeurs au service de l'ovalie, joueur, éducateur et entraîneur il excellait dans ce sport bâti sur le collectif, la cohésion et encore une fois l'engagement...



Ce temps offert au service des autres à travers ces séances d'entraînement n'était que le prolongement du temps passé au service des Cavalairois dans sa mission de maintien de l'ordre, avec toujours ces signes d'altruisme, d'engagement et de conscience professionnelle.

Aujourd'hui la collectivité que je représente est une collectivité blessée, par cet accès de violence imbécile, stupide, inutile, insensée et impardonnable qui nous a enlevé l'un des nôtres, plongé sa famille dans la peine et révolté tous ceux qui connaissent le déroulement des faits...

Je vous le dis aujourd'hui avec force et conviction, rien ni personne n'a le droit d'attenter à une vie, nous n'accepterons jamais cette violence et nous n'oublierons jamais l'engagement de Christophe, mon ami, dans sa mission au sein de notre collectivité.

Ce vendredi est un jour d'hommage, un hommage à un homme de bien, un hommage à un mari, un fils, un collègue, un sportif avec un sourire à la taille de sa carrure, un homme sans faille, un hommage pour une seule et même personne qui manque déjà, à nous tous ici...

Faites moi plaisir, ne l'oubliez jamais...

Pour moi, Christophe était Monsieur 3 tiers :

Dans le premier tiers : son métier, la police et sa passion pour son métier.

Le deuxième : Le rugby et ses potes, l'enseignement des valeurs humaines par le rugby aux enfants des Blaquières, les matches où il était toujours le leader dur comme le fer, loyal, téméraire, respecté et en même temps prêt à tout pour gagner, il était impossible de battre son équipe lorsqu'il était "joueur-arbitre".

En quelques mots ? Il n'aimait pas la défaite mais n'oubliait pas la 3^{ème} mi-temps à partager avec ses amis, ses équipiers.

Que dire aussi de ses textos interminables en tant que Président, initiateur et organisateur du Club des ARGUS, "Association des Rugbymen du Golfe Usés Sportivement" ... Ils étaient toujours signés de deux mots évocateurs, EL PRESIDENTE ! C'était leur président ...

Et le troisième et dernier tiers : l'équilibre, l'harmonie qu'il vivait au côté de son épouse Nathalie, ses promenades avec son chien Golden, ce jardin secret où il puisait son bonheur au quotidien ...

Je voudrais aussi vous parler de Christophe BONNEFOY, son collègue et ami, mon ami aussi, présent à ses côtés le soir du drame et blessé lâchement, meurtri dans sa chair et dans son âme par cette tragédie.

Christophe est présent aujourd'hui malgré sa blessure et sa peine immense, son épouse Françoise est à ses côtés.

Je tiens à saluer son courage car nos deux Christophe ont grandement contribué à éviter d'autres victimes le soir du drame, que leur dévouement soit ici salué avec force.

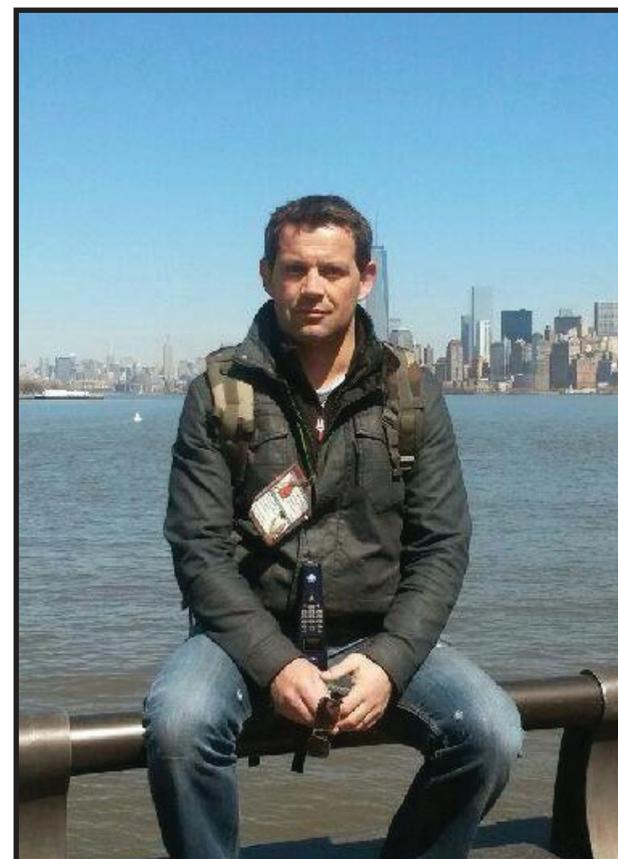
En tant que maire de Cavalaire, j'ai officiellement fait la demande de citation à l'ordre de la Nation pour acte de dévouement pour nos deux Christophe, notre requête est en cours d'instruction auprès de Monsieur le Préfet du Var.

Je tiens aussi à remercier toutes les personnes qui nous ont transmis ces messages de soutien par milliers, toutes les personnalités présentes que je ne peux nommer tant elles sont nombreuses, personnalités civiles, militaires et élus.

A vous qui êtes là, aujourd'hui par milliers, je suis fier de vous voir si nombreux pour Christophe, nous partageons la même tristesse.

Je terminerai par cette dernière phrase, il ne méritait pas de mourir...

Merci.

Christophe Bouissou

TOUS ACTEURS DE NOTRE SÉCURITÉ

La Préfecture du Var a réalisé un recueil de recommandations destinées au grand public, relatives à la mise en œuvre de l'état d'urgence dans le Département afin que chacun puisse apporter sa contribution citoyenne à la posture de vigilance qui s'impose.

Ces consignes viennent ainsi compléter les dispositifs mis en œuvre par les services de l'État en général et les forces de sécurité en particulier, par les communes et responsables d'établissements recevant du public ou organisateurs d'évènements et rassemblements à l'initiative du Préfet du Var. À consulter sur www.var.gouv.fr

TOUS VIGILANTS

Dans les lieux publics, ne laissez pas vos sacs, bagages et effets personnels sans surveillance.



*Dans les lieux publics,
ne laissez pas vos effets personnels
sans surveillance*

Sur Internet, signalez tout contenu ou comportement illicite auquel vous seriez confronté :

www.internet-signalement.gouv.fr

Cyber sécurité : méfiez-vous des mails et SMS qui pourraient être piégés

- vérifiez l'origine des messages électroniques.
- Attention si l'expéditeur est inconnu :
- n'ouvrez les pièces jointes que lorsque l'expéditeur est connu.
- en cas de doute, supprimez le message.

TOUS RESPONSABLES

Ne donnez pas la position des forces de l'ordre par des appels de phares, alertes via les applications GPS ou les réseaux sociaux : vous pourriez aider malgré vous des personnes recherchées.

Via les réseaux sociaux ou SMS, ne diffusez pas et ne relayez pas de fausses informations. Relayez uniquement les messages des comptes officiels et consultez @Prefet83 sur Twitter

Ne vous promenez pas sur la voie publique ou les lieux publics avec des armes factices : vous pouvez effrayer les passants et provoquer inutilement l'intervention des forces de l'ordre. Il est par ailleurs rappelé que le port et le transport d'une arme sont soumis à réglementation.

Ne faites pas usage de pétards ou autres artifices afin d'éviter un éventuel effet de panique.

INFORMATIONS RELATIVES AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Évitez les attroupements devant les établissements scolaires.

Ne stationnez pas devant l'établissement à la dépose ou à la récupération d'élèves.

Signalez tout comportement ou objet suspect.

Plus généralement, vous pouvez vous reporter aux consignes du rectorat de Nice sur www.ac-nice.fr

INFORMATIONS ET NUMÉROS UTILES

En cas de comportement suspect : pour appeler la police/gendarmerie, composez le : 17

Police municipale de Cavalaire : 04 94 64 18 06

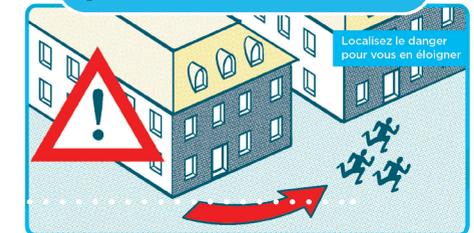
Signalement de tout comportement de radicalisation : 0 800 005 696

Adresses et horaires des centres pour le don du sang : www.donusang.net

RÉAGIR EN CAS D'ATTENTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES CONSIGNES SONT À SUIVRE :

1/ S'ÉCHAPPER si c'est impossible



3/ ALERTE ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE



VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**,
- Quand vous entrez dans un lieu, repérez :
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre.
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'informations non vérifiées.
- Sur les réseaux sociaux, suivez les comptes officiels de la Préfecture du Var.

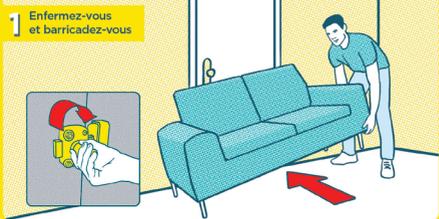


Pour en savoir plus : www.gouvernement.fr/reagir

ATAQUE TERRORISTE

ES, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

est impossible 2/ SE CACHER



ALERTE



VIGILANCE

nt suspect, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112) un lieu, repérez les sorties de secours

on sur l'intervention des forces de l'ordre tions non vérifiées sur Internet et les réseaux sociaux comptes @Place_Beauvau et @gouvernementfr

en savoir plus : .fr/reagir-attaque-terroriste



CONVENTION POUR PLUS DE SÉCURITÉ

Coordination, complémentarité et collaboration... Ce sont les trois mots d'ordre qui ont guidé la rédaction de la convention qui lie désormais la police municipale cavalaïroise et les forces de sécurité de l'Etat, en l'espèce la brigade territoriale de la Gendarmerie Nationale sise sur la commune voisine de la Croix Valmer.

Un inventaire a été mené à partir du diagnostic local de sécurité réalisé par la Gendarmerie Nationale en collaboration avec la commune de Cavalaire, l'occasion de définir les priorités et l'ensemble des besoins locaux en termes de sécurité.

Onze points principaux ont été relevés parmi lesquels les principes de prévention et de protection tiennent une grande place : atteintes aux biens et aux personnes, violences ayant pour cadre la voie et les lieux publics, sur le secteur du port, dans les transports ou en milieu scolaire sont autant d'exemples où la prévention peut influencer efficacement sur le maintien du calme et d'une qualité de vie optimale. La sécurité routière, la lutte contre la toxicomanie, la consommation d'alcool sur la voie publique, la lutte contre les nuisances et pollutions, la surveillance du plan d'eau et la protection des centres commerciaux sont aussi listés dans cet inventaire des besoins et priorités propres à la commune.



Au vu de ces données mises à jour, le principe de coopération opérationnelle renforcée entre la Police Municipale et la Gendarmerie Nationale s'est vu entériné par le Sous-préfet du Var Philippe Portal, de la capitaine Marianne Richard, adjointe au commandant de la compagnie de gendarmerie de St-Tropez, du Maire Philippe Leonelli, en la présence de Jean-Luc Laurent adjoint à la sécurité. Dans le cadre de cette convention sont définis les modalités des échanges d'informations, les missions menées en collaboration, les moyens de

communication opérationnelle et la mutualisation ponctuelle des moyens humains et techniques en fonction du planning événementiel local.

Cette convention officialise la coordination des services qui assurent le maintien de l'ordre à Cavalaire, confirmant l'attention que portent à cette question le premier magistrat Philippe Leonelli, le Préfet Pierre Soubelet et le Major Thierry Rivière commandant de la brigade de la Gendarmerie Nationale de La Croix-Valmer.

Alerte Citoyens INSCRIVEZ-VOUS !

Information aux habitants Service d'alertes et d'informations

“Alerte aux Citoyens” est créé pour faciliter l'information des citoyens. Sur inscription, ce service à la population permet l'envoi de SMS, de messages vocaux et d'E-mail. Ainsi, nous pouvons vous envoyer une alerte ou une information (Perturbation sur réseaux (eau, électricité, gaz, assainissement, voirie); perturbation dans les transports scolaires; programme d'animations; situation de crise..).

Si vous voulez être informé par votre Mairie vous devez nous faire parvenir votre adresse mail.

Nous vous invitons à remplir le formulaire ci-après (à renvoyer ou à déposer dans le hall de l'Hôtel de Ville, Place Benjamin Gaillard 83240 CAVALAIRE-SUR-MER).

Ou à télécharger sur le site de la ville www.cavalaire.fr

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné aux données de la Ville. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Cabinet du Maire, tél. : 04 94 00 48 00. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

* M. Mme

* Nom :

* Prénom :

* Adresse :

.....

Profession :

Tél. :

Tél. Portable :

* Mail :

* Champs obligatoires

RÉAMÉNAGEMENT DU SECTEUR PORTUAIRE : ÉTAT D'AVANCEMENT

Depuis le dernier Mag' (voir page 10), beaucoup de travail a été accompli dans le cadre des études lancées en août en vue du réaménagement du quartier du Port.

Pour rappel, dans l'optique de la fin de la concession du port privé le 31 décembre 2017, un groupement composé de Corinthe Ingénierie, de Trans Mobilités, de l'Agence Guillermin et de plusieurs sous-traitants s'est vu confier, suite à un appel d'offre ouvert européen, une mission d'études et de maîtrise d'œuvre pour le redéploiement des infrastructures portuaires et des espaces sur le domaine public maritime. Ce groupement a également été chargé de rechercher les causes de l'érosion de nos plages et de proposer une ou plusieurs solutions à la Ville pour y remédier. Un comité de pilotage composé d'élus et de techniciens de la commune a été créé afin de diriger les travaux du groupement.

Deux phases de cette mission sont à ce jour terminées : la phase d'enquête et la phase d'audit.

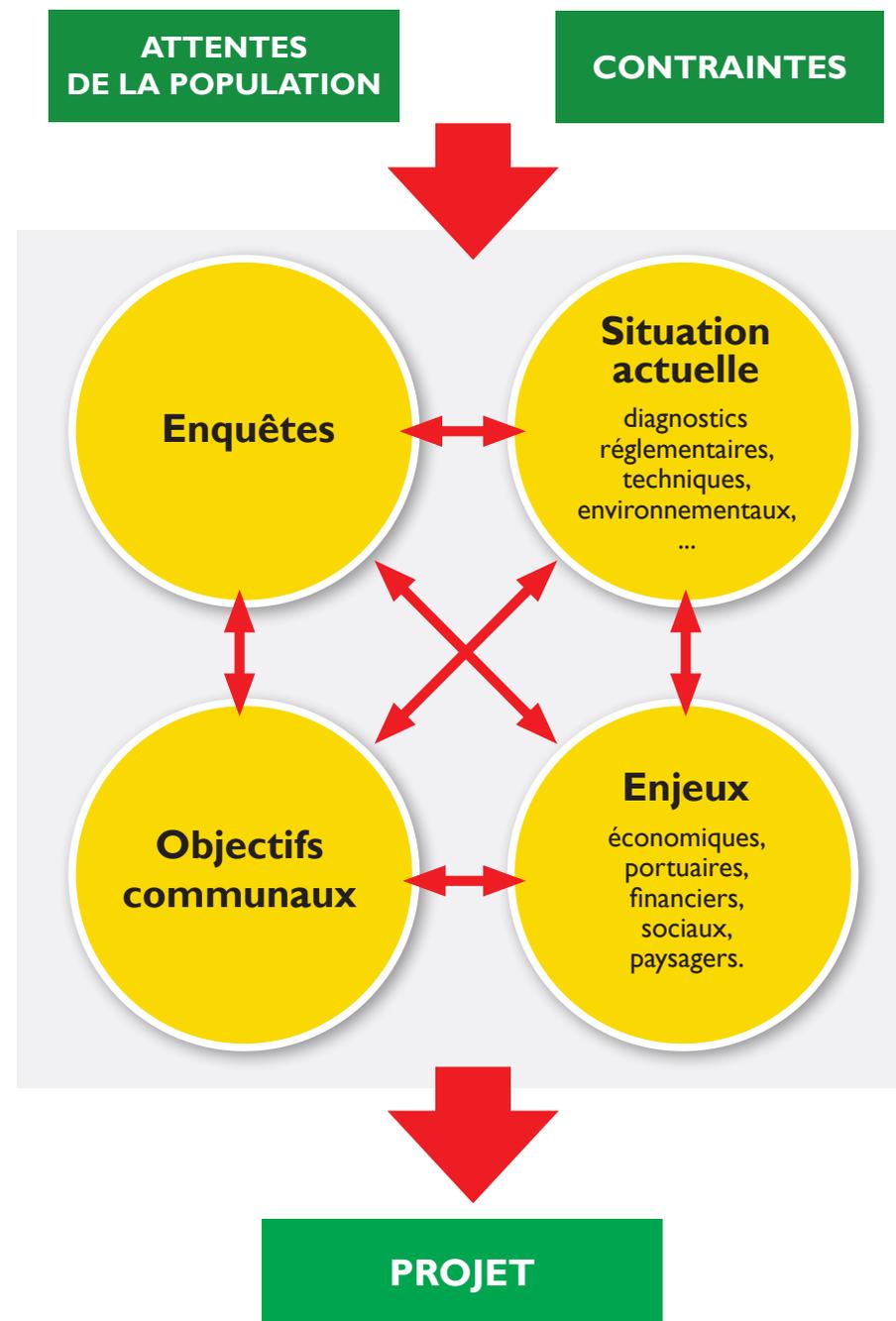
Le Maire et son équipe ont souhaité que l'élaboration de ce projet crucial pour Cavalaire, riche d'enjeux pour son avenir, soit placée sous les auspices de la démocratie participative.

Il s'agit simplement de mettre en œuvre le § 28.3 de l'Agenda 21 (établi lors de la Conférence de Rio en 1992) : « La concerta-

tion et la recherche d'un consensus permettraient aux collectivités locales de s'instruire au contact des habitants et des associations locales, civiques, communautaires, commerciales et industrielles, et d'obtenir l'information nécessaire à l'élaboration des stratégies les plus appropriées ».

Les enquêtes se sont déroulées d'août à novembre, après définition de quatre typologies d'acteurs :

- 28 vacanciers ont été interrogés sur le terrain ;
- 39 acteurs institutionnels et opérationnels (qu'ils soient ou non actuellement en fonction) ont été reçus en entretien ;
- Une vingtaine d'acteurs économiques choisis par la Ville (principalement des commerçants, notamment du centre d'animation du Port) ont également été reçus en entretien ;



- Une centaine de Cavalois ont répondu à un questionnaire.

Le choix a été fait par la municipalité (le Maire, le premier adjoint délégué au port et aux plages, les services) de ne pas participer aux entretiens (qui ont duré en moyenne 2h30 chacun), de façon à ce que la parole soit la plus libre possible. Ces échanges ont été organisés autour de trois axes :

- un retour d'expérience ;
- la situation d'aujourd'hui : le constat de l'existant ;
- les souhaits pour demain.

Un rapport de synthèse de ces entretiens a été remis à la Ville.

D'une façon générale, la participation aux enquêtes et entretiens a été très positive et très productive.

Une précision importante doit être apportée : cette phase d'enquête n'avait en aucun cas pour but de présenter un projet, mais bien d'entendre le maximum d'acteurs cavalois et d'utiliser leurs réponses dans le cadre de l'élaboration des différentes composantes du projet.

L'une des méthodes employées lors des entretiens a consisté à tester différentes possibilités d'évolution du port et des plages, simplement pour déterminer jusqu'où chacun était prêt à aller. Certains, c'était le risque de ce jeu de questions-réponses, ont pris ces idées au premier degré, et ont fait savoir leur mécontentement.

Alors, non, la plage du centre-ville ne disparaîtra pas, les commerçants du



centre d'animation du port continueront de travailler ou encore les Résidences du Port ne seront pas rasées... (On ne peut pas laisser dire tout et n'importe quoi).

En revanche, les réactions à ces différentes propositions, certaines parmi ces dernières émanant des personnes interrogées, d'autres du bureau d'études, sont instructives et seront utilisées pour orienter le projet.

Instructifs également ont été les différents **diagnostics** réalisés :

- *Les diagnostics « domanialité », réglementaire et juridique* ont permis, à partir des données d'entrée fournies par la Ville, ses partenaires et l'Etat de clarifier le cadre administratif du projet et les contraintes qui en résultent ;

- *Les analyses de houle et marée* et du trait de côte seront utilisées d'une part pour la lutte contre l'érosion des plages et d'autre

part pour appréhender les incidences potentielles du projet sur cette érosion.

- *Les analyses de la différence des bathymétries, l'inspection terrestre et subaquatique, les diagnostics des réseaux existants, faune-flore ainsi que des infrastructures portuaires* servent à identifier les dysfonctionnements existants ainsi que les contraintes techniques et environnementales du projet ;

- *Le diagnostic circulation et l'analyse urbanistique et paysagère* seront utilisés pour définir les modes de déplacement à l'intérieur du quartier portuaire, l'aménagement de la partie terrestre, l'implantation des espaces verts insuffisants, etc. ainsi que pour penser l'intégration du port dans la ville et de la ville dans le port.

Les résultats des phases d'enquête et de diagnostic seront donc exploités dans **la phase suivante : celle de l'élaboration proprement dite du projet.**

Dans le cadre de cette nouvelle étape, des réunions thématiques seront organisées entre les élus de la commune, les services, les intervenants du groupement et les acteurs du port ou leurs représentants : la direction du port privé, les plaisanciers des deux ports, les professionnels du nautisme (chantiers navals...) et les commerçants du centre d'animation du port.

Ces réunions auront pour objectif d'échanger avec les premiers concernés sur les différentes possibilités d'évolution du quartier portuaire dans ses différentes composantes (bassins public et privé, centre d'animation, aire de carénage, esplanade sainte Estelle, parcelle Azureva...), en prenant en compte les contraintes juridiques, domaniales, techniques, procédurales et environnementales, ainsi que les enjeux, économiques, sociaux, financiers, paysagers et esthétiques.

Lors de cette étape, différentes esquisses devront également être produites par le bureau d'études jusqu'au choix final arrêté par la Ville.

La population dans son ensemble sera également associée à la fin de cette étape indépendamment des consultations obligatoires afin que la plus grande transparence soit assurée pour la plus grande adhésion de tous à ce projet qui constitue une chance inestimable pour Cavalaire et ses habitants.

Il nous appartient, tous ensemble, de marquer l'essai et de le transformer, pour notre commune, notre territoire et nos enfants.

Notre ville ne
mérite pas ça !

STOP
AUX DÉPÔTS
SAUVAGES !

LA PROPRETÉ
PASSE PAR VOUS !



COLLECTE GRATUITE
DES ENCOMBRANTS
Tél : 0800 732 122
2^{ème} LUNDI DE NOVEMBRE À
MARS

LES LINGETTES, UN FLÉAU DANS LE RÉSEAU

Le tout-à-l'égout, contrairement à son nom, tout n'y va pas ! Les techniques de nettoyage domestique ont évolué au fur et à mesure des années et l'on a vu s'imposer des accessoires à usage unique, un terme qui sous-entend qu'on jette après usage ces accessoires destinés à la propreté de l'habitat.



Une problématique récente est apparue, constatée par les agents du service de l'assainissement et provoquée par des éléments perturbateurs mettant à mal le réseau et plus particulièrement les pompes...

Parmi ces ennemis du tout-à-l'égout, on trouve les lingettes qui sont devenues très présentes dans notre environnement ménager ; qu'elles soient destinées à essuyer, à faire briller ou plutôt destinées à des applications sanitaires ou corporelles, c'est un problème... récurrent quand il s'agit de les évacuer !

Plus largement, on constate souvent la présence non désirée de produits tissés, allant de la serpillère jetée aux toilettes à toutes

sortes de produits d'essuyage telles que ces trop fameuses lingettes : rappelons ici que c'est un fléau pour le fonctionnement des services d'assainissement, provoquant bouchons en série et de gros soucis pour les usagers ! N'oublions pas que la poubelle est destinée à recevoir tous ces éléments, qui rejoindront à terme d'autres déchets après évacuation via les conteneurs destinés à cet usage.

En résumé, on peut indiquer que l'ensemble des produits tissés ne doivent absolument pas être éliminés via les toilettes mais doivent suivre le circuit des déchets ménagers ! Il en va de la qualité du service à laquelle travaillent sans relâche les équipes municipales...

Les toilettes n'aiment pas les lingettes...



— OÙ JETER VOS DÉCHETS ?



Objets solides,
huiles et matières
grasses solides :
Poubelle



Produits chimiques,
huiles et matières
grasses liquides :
Déchetterie



Médicaments : **Pharmacie**



Les lingettes envahissent les stations d'épuration.



Sivom du littoral des Maures
**Traitement
des eaux usées**

www.sivom-littoraldesmaures.org

Pour en savoir plus : SIVOM DU LITTORAL DES MAURES - Service Traitement des eaux usées
145 CHEMIN DES ESSARTS 83240 CAVALAIRE SUR MER / Tél. : 04 94 00 46 20

TRAVAUX MÉDIATHÈQUE

La médiathèque étant par définition un lieu accueillant du public, une grande attention est portée aux conditions de sécurité et aux aménagements de cet établissement...



Une tranche de travaux a été engagée pour calquer au plus près aux dernières normes en vigueur, induisant une diminution de la surface vitrée et en accroissant la capacité de résistance au feu : de fait, certains espaces se sont vus cloisonnés avec la pose de nouvelles portes destinées à enrayer une éventuelle progression d'un éventuel incendie.

Les services techniques municipaux ont été partie prenante de ces travaux de mise en sécurité en intervenant sur les réseaux électriques, les cloisonnements et la mise en peinture. Confiés à des entreprises extérieures titulaires des agréments correspondants, les autres postes comprenaient la fourniture et la pose de fenêtres intérieures, la modification de l'alarme incendie avec la pose de cinq portes « coupe-feu » dans la salle d'exposition, la salle Jules Ferry, l'atelier et la section « adultes » et la partie « jeunesse ». Les conduits d'air et de ventilation ont eux aussi été équipés de clapets, répondant encore à la définition « coupe-feu ».

Menés à bien dans le délai imparti et en respectant l'enveloppe initiale de 45500 €, ces travaux ont apporté une mise à jour des éléments sécuritaires de la médiathèque pour accueillir le public dans les meilleures conditions.



GYMNASE

Le sol du gymnase devenait dangereux suite à l'usage intensif des sports indoor pratiqués dans cette salle.



Facteur de sécurité, entre autres fonctions, ce sol a fait l'objet d'un remplacement dans les règles de l'art comme nous l'explique Vincent Chamay, l'ingénieur principal en charge du dossier :

« La dépose du revêtement précédent a été la première phase de cette opération, qui concernait un total de 1215 mètres carrés car nous avons travaillé non seulement sur les 968 mètres carrés de la zone de jeu mais aussi sur la partie qui l'entoure, au titre de la sécurité des utilisateurs. Nous avons appliqué les directives de la norme NF192 pour le contrôle de la planéité de la dalle avant l'application du revêtement, un matériau très complexe dans sa définition ! »

Ces travaux d'importance menés dans le cadre du complexe sportif Henry Gros ont été subventionnés à hauteur de 39146€ par la Région, confirmant si il en était besoin l'attention portée aux activités sportives et associatives qui génèrent une activité importante dans ce cadre municipal.

CAVALAIRE À LA CHARGE !

L'émergence bien réelle des automobiles et utilitaires mus par l'électricité met les communes en demeure d'engager une réflexion positive quant à l'installation de bornes de recharge, la condition *sine qua non* au développement local de ce type de moyen de transport mais aussi à l'accueil des véhicules de passage.

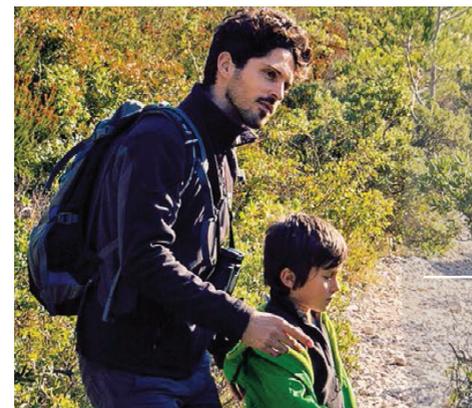
Deux démarches techniques s'y côtoient, d'une part les hybrides qui subviennent eux-mêmes à leurs besoins énergivores en usant d'un groupe thermique pour leur recharge et les 100% électriques, tributaires d'un réseau de bornes de recharge balbutiant mais qui s'étoffe au fur et à mesure sur le territoire français. La commune de Cavalaire affiche désormais une volonté très nette d'aller de l'avant, avec deux initiatives mises en œuvre pour permettre aux usagers de recharger leurs batteries ! En premier lieu, l'initiative militante d'une start-up tropézienne très en phase avec cette actualité a su séduire les élus cavalois ; la société **PlusDeBornes** propose effectivement d'implanter 4 bornes de recharge sur le domaine public communal, en application des modalités fixées par le Conseil Municipal. **PlusDeBornes** assurera le coût de construction, assurera la

gestion technique et l'ouverture au public désireux de recharger un véhicule. Cette sous-traitance offre plusieurs avantages, notamment face à l'aspect technique qui impose des conditions de sécurité draconiennes, de par son implantation sur le domaine public ; l'entretien et la gestion au quotidien de l'ensemble des prestations seront assurés par la société qui, en contrepartie de cette exploitation, versera une redevance d'occupation du domaine public à la municipalité cavaloise. Deux bornes doubles seront installées, la première rue Saint Pierre au dos de la médiathèque et la seconde aux Canissons, située à l'intersection des Mannes et à proximité du transformateur EDF.

Partie prenante de cette politique nouvelle d'installation de bornes de recharge, le syndicat d'électricité varois **Symielec**



NOUVEAU Ecobalade sur Cavalaire : un nouveau service !



Ecobalade est une application mobile qui offre une découverte de la faune et de la flore, lors de promenades dans un espace naturel. Après avoir téléchargé une balade sur son smartphone, l'utilisateur y retrouve les différentes espèces animales ou végétales (une centaine en moyenne) qu'il pourra rencontrer sur le parcours sélectionné. Associée à un site web et éventuellement un livret papier, Ecobalade a pour objectif la promotion et la valorisation des territoires, via la découverte de leur flore et de leur faune.

Notre Ecobalade a été réalisée par une classe de terminale du Lycée Agricampus de Hyères, dans le cadre d'un Contrat de Vie Lycéen de la région PACA.

<http://www.ecobalade.fr/balade/Balade-de-Cavalaire-sur-mer-sur-le-sentier-du-Fenouillet>

veille au respect des compatibilités techniques avec tous les modèles de prises requises et s'inscrit dans la perspective d'un système qui peut s'étendre à l'ensemble du territoire national. A terme, il en sera définitivement terminé de l'absence de bornes de recharge à Cavalaire, répondant ainsi aux attentes des utilisateurs de plus en plus nombreux de véhicules électriques...

Jusqu'alors totalement démunie de bornes de recharge accessibles sur le territoire communal, la municipalité cavaloise a décidé d'inverser le courant en proposant ce nouveau service ; les automobilistes qui ont opté, ou qui opteront à l'avenir pour ce carburant alternatif apprécieront ces points de recharge locaux, une réponse très au fait des contraintes environnementales...

A noter, la ville s'est déjà dotée depuis fin 2014 d'un véhicule utilitaire électrique dédié aux services techniques. Celui-ci parcourant toute la journée le territoire de la commune est financé, par convention avec une société privée, par des annonceurs locaux.



ZOOM

SUR UN SERVICE MUNICIPAL :

La crèche

Les «Dauphins bleus», ces trois mots qui trônent sur le fronton ont vu passer une grande partie des habitants de Cavalaire, parents, grands-parents et enfants s'y sont croisés, rencontrés ou s'y sont déposés, tout au long des 33 années d'existence de la crèche...

800 mètres carrés bâtis sont dévolus à cette activité de multiaccueil, pour proposer un outil fonctionnel et efficace qui offre de bonnes conditions de travail et permet de prendre grand soin des petits qui sont inscrits dans cette structure.

Avec un total de 38 personnes employées, l'effectif de la crèche est placé sous la responsabilité d'Annick Montanari au poste de directrice ; elle veille au bon fonctionnement des cinq entités de l'organigramme avec le secrétariat, la cuisine-entretien, l'infirmerie, les éducatrices et pour finir les

auxiliaires de puériculture responsables. Ce dernier poste a pour sa part comme mission d'encadrer les auxiliaires de puériculture et les titulaires du CAP petite enfance. Ces personnels qualifiés, diplômés et particulièrement dévoués assurent au quotidien sécurité, confort et éveil aux 70 enfants de trois mois à quatre ans inscrits aux « Dauphins bleus ».



Après cette présentation détaillée du cadre et de l'effectif, attardons-nous sur le rôle éducatif des « Dauphins Bleus »,



L'équipe des Dauphins Bleus

un sujet cher à Christelle Roux, adjointe aux affaires sociales et à la directrice Annick Montanari :



« Deux objectifs principaux guident nos actions et l'apprentissage que nous offrons aux enfants, en premier lieu un accueil individualisé pour tous les petits, porteurs ou non de handicap... La pédagogie mise en œuvre est pensée pour s'adapter au rythme et à la spécificité de chacun, appliquant un principe d'égalité auquel nous tenons beaucoup. Second volet de notre activité, la formation des futurs professionnels

de la petite enfance trouve aux « Dauphins bleus » un terrain d'exercice idéal, une démarche qu'apprécient les stagiaires éducatrices et les apprenties en CAP petite enfance ! ».

Ce tableau serait incomplet si nous n'évoquions pas ici la formation qui est proposée aux jeunes parents ; ils sont notamment invités à de nombreuses initiations au maternage, à l'allaitement, aux bains d'éveil et aux séances de relaxation pour compléter leur bagage parental...





L'autonomie, la confiance en soi, l'éveil et l'harmonie sont les quatre vecteurs qui guident l'équipe des « Dauphins Bleus » dans ce projet pédagogique, qui mènera en douceur les petits au gré des étapes capitales que sont les prémices de la marche, de la parole et de l'écriture. Relaxation, psychomotricité, parcours sensoriel et apprentissage par le jeu sont harmonieusement mêlés pour un éveil qui constitue les fondations de l'adulte à venir !

La municipalité cavaloise et ses élus sont très attentifs au bon fonctionnement de cette structure multiaccueil qui remplit parfaitement son rôle de passerelle vers l'école, initiant les fondations du caractère et de l'éducation des petits qui lui sont confiés...



UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

L'élection du conseil municipal des jeunes s'est déroulée vendredi 16 octobre, avec un mode de scrutin classique et un dépouillement des bulletins de vote à l'Hôtel de ville en présence notamment du Maire, de l'adjointe aux affaires sociales et aux affaires scolaires Christelle Roux, de nombreux élus et des parents qui attendaient de pied ferme les résultats.



Le Maire Hugo Sicard et toute son équipe



Les dix noms qui sont sortis des urnes parmi les trente inscrits étaient Benjamin Cohen, Matthéo Cormier, Léa Decreton, Nohane Detaille, Noa Lartreau, Célia Mézouar, Loris Nolin, Jade Roy, Pierre Schumann et la tête de liste élue quelques minutes plus tard en la salle du conseil municipal, le Maire Hugo Sicard.



CORSO FLEURI

DEUX JOURS DE RÉJOUISSANCES !

Au programme, 12 chars réalisés par les associations cavalaïsoises et croisiennes, accompagnés de déambulations de musiciens, danseurs, échassiers et artistes de rue.

Samedi 13 février

de 10h30 à 12h30 : Défilé des Kurent dans les rues du centre-ville et sur la Promenade de la mer
De 16h à 17h30 : défilé des Kurent sur le port de Cavalaire.
De 18h à 19h30 : Parade nocturne

Dimanche 14 février

De 10h30 à 12h30 : défilé des Kurent en Centre-ville et sur la Promenade de la mer.
14h30 : Grand défilé des chars - départ de la Promenade de la mer, rues du centre-ville. 2 tours puis bataille de fleurs.

Le Comité Officiel des Fêtes vous propose son grand rendez-vous de début d'année avec la 8ème édition du Corso fleuri qui se déroulera samedi 13 et dimanche 14 février. Pour la deuxième année consécutive, cette fête traditionnelle se déroulera sur deux journées le samedi et le dimanche avec la participation exceptionnelle des « Kurent de Slovénie » troupe invitée d'honneur en 2016. Une magique fête des fleurs rendant hommage au monde associatif et à tous les bénévoles, heureux de donner par leurs réalisations une image rayonnante de la ville.

LES «KURENT» DE SLOVÉNIE

ORIGINE DE LA TROUPE DES «KURENT» :

Les premiers sujets remonteraient à l'époque médiévale, quand les hommes voulaient chasser les mauvais esprits de l'hiver apportant famine, maladies et désolation. Cette tradition faillit disparaître après la deuxième guerre mondiale et c'est grâce à la renaissance du carnaval de PTJU que les « Kurent » revirent le jour. Conformément à la tradition, Le personnage est vêtu d'une peau de mouton retournée blanche ou noire, d'une toque surmontée de cornes symbolisant les quartiers de lune. Ses yeux sont cerclés de rouge, le visage se pare d'un

long nez blanc et d'une langue pendante. Les moustaches sont faites de branchettes et les dents sont apparentes. Il porte une ceinture en cuir garnies de grosses clochettes. Les « Kurents » se rassemblent en groupe, sautillent en faisant du vacarme et vont de maisons en maisons pour chasser les démons de l'hiver et apporter l'abondance. Le Kurent se comporte en « fou » du Moyen Age, en être tumultueux qui ne connaît pas le mal et qui possède des restes d'innocence. Autrefois, le costume du « Kurrent » ne pouvait être revêtu que par les jeunes hommes. Désormais, femmes et enfants peuvent revêtir le costume traditionnel.



17h30 : Apéritif de remerciement à la Salle des fêtes

Vendredi 12 au dimanche 21 février

Fête foraine : du vendredi 12 au dimanche 21 février : Tirs à la carabine, auto-tamponneuses, loterie et pêche aux canards sans oublier les délicieuses friandises... Nombreux manèges et attractions pour petits et grands sur l'esplanade Sainte-Estelle.

Les chars des 12 associations cavalaïsoises et croisiennes !

- o **Caval Western** : « Le bateau à aube du Mississipi »
- o **Univer Style Project** (hip hop) : « les bad boys de New York »
- o **Le Judo Club Cavalaïsois** : « L'éléphant »
- o **Le Football Club de la Baie** : « l'EuroCup 2016 »,

- o **MPT** : « Le Nautilus »
- o **Le Centre Ado** : « Le Big Ben de Londres »
- o **L'ACAPIC** : « Le char de la Reine »
- o **CSC Basket** : « Les jeux de société »
- o **Le Python Club** : « La cible géante »
- o **Les AVF** : « La boîte à friandises »
- o **Notre Village**, La Croix Valmer : « La cage aux oiseaux »
- o **Esperança**, la Croix Valmer : « Le bateau traditionnel portugais »

INFORMATIONS PRATIQUES :

Une tribune pour le public prendra place dans l'avenue des Alliés.

Billetterie en vente à l'Office de Tourisme au tarif unique de 7 € par personne.

Gratuité pour les – de 12 ans accompagnés.

ELECTION DE MISS CAVALAIRE 2016

Une soirée glamour à ne pas manquer...

Le Comité Officiel des Fêtes propose son grand rendez-vous traditionnel de début d'année avec l'élection de Miss Cavalaire le Samedi 30 janvier à partir de 21h à la Salle des fêtes.

Cette soirée dansante verra le couronnement de « Miss Cavalaire 2016 » qui prendra place avec ses deux dauphines sur le char de la Reine lors du prochain Corso du Mimosa le 14 février. Un défilé de jolies jeunes filles en robes de soirée suivi d'un passage en maillots de bain pour le plus grand plaisir des spectateurs. Les chorégraphies seront menées par l'école de danse cavalaïroise « Show Danse Studio » sous la houlette de Catherine Perez. Lors de la soirée, les jeunes candidates prendront également la parole afin de se présenter au public. **Toutes les jeunes filles sont les bienvenues...**

12 candidates avaient brigué la couronne l'an dernier... Cette année, le Comité Officiel des Fêtes en attend encore une dizaine, jeunes Cavalaïroises, mais aussi, des communes environnantes. Une petite condition cependant, être âgées de 16 à 25 ans. Les lauréates repartiront, comme chaque année, avec de nombreux cadeaux...
Un numéro unique pour les réservations !

Que ce soit pour les candidates qui désirent se présenter ou pour les spectateurs qui souhaitent réserver une table, un seul numéro à composer le 06 12 14 42 21.



La Miss Cavalaire 2015, Antonia entourée de ses dauphines, Ambre et Candice



Droits d'entrée :

7,5 € par personne en couple, donnant droit à 1 bouteille de Champagne et mignardises ou 20 € par personne non accompagnée, donnant droit à 1/2 bouteille de champagne et mignardises. *

Contact presse :

Sophie Traon : 04 94 01 92 11

Contact réservations :

Christophe Ménégot :
06 12 14 42 21

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

I^{ER} SALON DU MARIAGE

C'est une grande première à Cavalaire, la cité accueillera les 19 et 20 mars prochains son tout premier salon du mariage à la Maison de la mer.



© Day Photographies

Soucieuse de poursuivre sa dynamique d'animation tout au long de l'année, la municipalité souhaite ainsi renforcer sa programmation en proposant aux Cavalaïrois et visiteurs de nouvelles thématiques événementielles.

Ainsi, pour toutes celles et ceux qui s'apprentent à vivre dans quelques mois le plus beau jour de leur vie, la société Manu Reva Wedding Planner, en charge de l'organisation de cet événement, proposera de venir à la rencontre d'une quarantaine de prestataires présents à cette occasion.

Traiteur, dj, photographe, officiant, fleuriste mais aussi bijoutier, styliste, décorateur et bien plus encore, tous les professionnels du secteur seront à l'écoute pour conseiller et accompagner les futurs mariés.

Ce nouveau salon sera ponctué durant tout le week-end par de nombreuses animations et bien sûr le traditionnel défilé de robes de mariées.

Un rendez-vous incontournable pour tous les amoureux qui ont décidé de faire le grand saut.

Renseignements : Cavalaire Entreprises – 04 94 00 11 45

VOTRE AGENDA CULTUREL

JANVIER - FÉVRIER - MARS - AVRIL

Du vendredi 8 Janvier au samedi 25 Juin 2016

Espace archéologique

Naufrages : une mémoire engloutie

Exposition archéologique

Ouverture : Du Mardi au Vendredi (sauf jours fériés), de 10h à 12h 30 et de 14h à 17h et le samedi de 10h à 13h. Tarif : Entrée libre

Présentation : Un tour d'horizon des épaves retrouvées en Méditerranée et notamment dans la baie de Cavalaire



Exposition du 8 janvier au 25 juin 2016
à l'Espace Archéologique

Mercredi 20 Janvier

Médiathèque

Conférence-Projection : par Alain Guerrier, Cinéaste, auteur et conférencier.

Horaires : 9h30 scolaires et 14h30 tout public

Tarif : Entrée libre sur inscription (nombre de places limité)

Présentation : Projection et débat autour du film « la fleur de cerisier » par son réalisateur.

Le Mardi 26 Janvier

Médiathèque/Archéo : Auditorium à 14h30

Conférence archéologique : par J-P JONCHERAY

Tarif : Entrée libre sur inscription (nombre de places limité)

Conférence par un grand découvreur d'épaves.



EXPO MANGA PROGRAMME

Du Mardi 2 Février au samedi 23 Avril

Médiathèque

Le Manga

Exposition - Tarif : entrée libre

Exposition et animation sur le thème des mangas et du Japon.

Vernissage le 2 février à 18h30

Mardi 2 Février

Le Manga

Dégustation SUSHI à 18h - Tarif : 5 €

Dégustation de Sushis, suivie du vernissage de l'exposition.

Vendredi 12 et samedi 13 Février

Mini Salon du Manga

Horaire : 10h-17h - Tarif : gratuit

Présentation : Auteurs, illustrateurs, éditeurs de mangas, ainsi que stands de figurines

Mercredi 16 Mars

Atelier de calligraphie Japonaise

Horaire : 9h-12h réservé aux scolaires et 14h-17h tout public - Tarif : gratuit

Présentation : Ateliers par un calligraphe

Le vendredi 25 Mars

Conférence-rencontre: avec Sylvie ETIEMBLE, éditrice chez Asiatika.

Horaires : 14h30 tout public

Tarif : Entrée libre sur inscription (nombre de places limité)

Présentation : Présentation-débat autour de la littérature érotique japonaise.

Vendredi 22 et Samedi 23 Avril 2016 (sous réserve)

Mini Salon du Manga

Lieu : Médiathèque

Horaire : 10h-17h - Tarif : gratuit

Présentation : Auteurs, illustrateurs, éditeurs de mangas, ainsi que stands de figurines

Dimanche 21 Février

Office Municipal de la Culture

FESTIVAL de CHORALES

Lieu : Eglise Saint-Laurent (concert gratuit)

Horaires : 17h00, Avenue Pierre Rameil.

Tarif : participation libre.

Présentation : pour ce premier rendez-vous, les chorales « La Clé des Chants » et « Cantabile » vous présentent leurs répertoires.

Mardi 23 Février

Office Municipal de la Culture

Théâtre : Racine par la racine

Lieu : Salle des Fêtes (spectacle payant)

Horaires : 14 h 30 place Jean Moulin.

Tarif : 15 € ; 10 € pour les adhérents d'associations cavaloises, gratuit pour les scolaires et pour les enfants de moins de 12 ans.



Les onze tragédies de Racine telles que vous ne les avez jamais vues.

« Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes ? » Nous avons tous en nous quelque chose de Jean Racine. Mais qui connaît vraiment l'homme et ses onze tragédies ? Une étrange confrérie, les Alexandrins Anonymes, vous emmène dans un voyage iconoclaste au pays de Phèdre et de Bérénice. Vous y ferez de surprenantes et cocasses rencontres et découvrirez un autre visage du grand tragédien et de ses œuvres. La pièce s'adresse à tous les admirateurs de Racine mais aussi à tous ceux qui ne la connaîtraient pas encore.

Dimanche 20 mars

Office Municipal de la Culture

Audition des élèves de l'école de Musique.

Lieu : Salle des Fêtes - Place Jean Moulin.

Horaires : 15h00.

Tarif : gratuit

Présentation : Audition annuelle des élèves confirmés de l'École de Musique de Cavalaire

Vendredi 25 Mars 2016

OMC : Sortie Culturelle au Zénith de Toulon

Spectacle : Jeff PANACLOC

Sous réserve. inscription avant le 20 janvier à l'OMC.

Lieu : Toulon (concert payant) - Tarif : 38 €

Présentation : Spectacle d'humour.



Samedi 2 Avril 2016

Office Municipal de la Culture

Concert : NEKO LIGHT ORCHESTRA

Lieu : Salle des Fêtes (concert payant)

Horaires : 20 h 30 place Jean Moulin.

Tarif : 20 € ; 15 € pour les adhérents d'associations cavaloises, 7 € pour les 12-18 ans et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Présentation : Concert par un orchestre Rock-mélodique qui interprète onze me-

dley instrumentaux et chantés de musique inspirés des cultures de l'imaginaire (films, films d'animations et jeux vidéo).

Le Vendredi 22 Avril 2016

Médiathèque

L'Histoire par les films : Le Colonel Chabert

Projection-Conférence par Natalie PETITEAU, professeur d'université à Avignon.

Horaires : 20h tout public

Tarif : Entrée libre sur inscription (nombre de places limité)

Présentation : Projection et débat autour du film « Le Colonel Chabert ».

Le Mardi 26 Avril 2016

Médiathèque/Archéo : Auditorium à 14h30

Conférence archéologique : par J-P JONCHERAY

Horaires : 14h30

Tarif : Entrée libre sur inscription (nombre de places limité)

Présentation : 2ème conférence par un grand découvreur d'épaves.

Vendredi 29 Avril 2016

Office Municipal de la Culture

Humour : Spectacle de Florent PEYRE



Lieu : Salle des Fêtes (concert payant)

Horaires : 20 h 30 place Jean Moulin.

Tarif : 28 € ; 18 € pour les adhérents d'associations cavaloises, 10 € pour les 12-18 ans et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Présentation : Célèbre aujourd'hui grâce à l'émission de Laurent Ruquier « On n'demande qu'à en rire! », Florent Peyre présente son nouveau One man show : « Tout public, ou pas ! ».

Du Vendredi 29 Avril au samedi 2 Juillet 2016.

Les Roses de Maubert

Exposition Médiathèque

Ouverture : aux horaires de la médiathèque.

Tarif : gratuit

Présentation : Exposition et animation sur le thème des Roses.

Vernissage le 29 Avril à 18h

Samedi 14 Mai 2016

Office Municipal de la Culture

ROCKAVALAIRE

12ème Tremplin Rock

Lieu : Place Sainte Estelle – Scène extérieure. (à la salle des fêtes en cas de pluie)

Horaires : 17h. - Tarif : Gratuit



Présentation : L'école de musique organise son 12ème TREMPLIN ROCK pour des jeunes de moins de 23 ans originaires de la région PACA.

Samedi 21 mai 2016

Office Municipal de la Culture

FESTIVAL de CHORALES

Chant.

Lieu : Eglise Saint-Laurent (concert gratuit)

Horaires : 17 h 00, Avenue Pierre Rameil.

Renseignements : Office municipal de la culture - Tél. 04 94 64 00 96

Tarif : participation libre.

Pour ce deuxième rendez-vous, les chorales « Les Choristes et les Voix du Soleil » vous présentent leurs répertoires.

Le Vendredi 27 Mai 2016

Médiathèque

Rencontre avec un créateur de roses : Dominique MASSAD

Lieu : Auditorium de la médiathèque

Horaires : 14h30 tout public

Renseignements : Tél. 04 94 01 93 20

Tarif : Entrée libre sur inscription (nombre de places limité)

Présentation : Comment, pourquoi, pour qui créer une variété de roses ?

CONTACTS :

Office Municipal de la Culture (OMC) :
04 94 64 00 96

Médiathèque :
04 94 01 93 20

Espace Archéologique :
04 94 01 92 18

www.cavalaire.fr

TRANSFERT DE DÉLÉGATION

Monsieur Emmanuel Prince conseiller municipal délégué à l'environnement a informé le maire en date du 7 octobre 2015 d'un changement temporaire dans sa situation professionnelle, induisant un éloignement géographique l'empêchant de participer de façon assidue aux réunions de ses commissions.

Il a donc été procédé temporairement en conseil municipal à son remplacement dans les commissions où il figurait et notamment à sa délégation «environnement».

C'est Christophe Robin (à gauche sur la photo) conseiller municipal, qui assume désormais cette compétence.



UN CROISEMENT MULTICULTUREL

L'auteur Cavalois C. E. Ayr est maintenant un auteur-compositeur !

L'auteur Cavalois C. E. Ayr est désormais auteur-compositeur !

L'Écossais, comme on le connaît ici, dont le livre récemment publié est dédié à la population de Cavalaire, a travaillé avec le groupe rock varois Fall from Grace dans une nouvelle entreprise passionnante.

Le groupe originaire de Sanary sur Mer vient d'enregistrer la chanson The Night et envisage différentes voies de distribution.

Cette collaboration improbable est née l'année dernière lors de l'annuel Tremplin Rock de Cavalaire qui eut lieu sur l'Esplanade Sainte Estelle.

Ayr et sa collaboratrice Martine Le Glaunec Landis ont été tellement impressionnés par la prestation de ces jeunes musiciens qu'ils leur ont proposé sur le champ des paroles originales en anglais qui ne demandaient qu'à être mises en musique.

Le chanteur et sa bande ont réagi avec enthousiasme et les semaines suivantes ont composé

The Night, une chanson qui met en valeur le côté sombre et hanté des paroles tout en les faisant vibrer de sonorités Rock hors normes.

L'écrivain a dit : «Toute nouvelle entreprise est amusante et c'est fascinant de voir comment mes paroles sont interprétées par des musiciens de talent et locaux de surcroît ! It's all Rock n Roll! »

Son livre récemment publié, Medville Matters, est une collection d'histoires ultra-courtes (Sound Bite Fiction) principalement basées à et aux alentours d'un Cavalaire à peine voilé.

Cet ouvrage en anglais est idéal pour quiconque veut apprendre ou enseigner cette langue.

Il est aujourd'hui disponible à la Médiathèque de Cavalaire.

Une présentation et dédicace de Medville Matters y sont prévues le 14 Juin 2016.

Quant à leur nouvelle chanson, Fall from Grace, ils la chanteront le 5 février 2016 au TROOP MC à La Garde. Une aventure à suivre...

REPAS DE NOËL DES ANCIENS



Merveilleux repas de Noël des anciens à la salle des fêtes le 17 décembre dernier organisé par toute l'équipe du CCAS, Anne Joubert sa directrice et Christelle ROUX l'adjointe déléguée.

Ont été honorés la doyenne de la réception Madame Henriette BARONI, Monsieur Michel DEMARCQ le second en âge, et Monsieur et Madame GUTFREUND pour leur 60^{ème} année de mariage.

CAVALAIRE SOLIDAIRE AVEC NOS COMMERÇANTS SINISTRÉS !

Incendie dramatique le 4 décembre à Cavalaire sur le port.

Un établissement de restauration a été totalement détruit, sans faire heureusement de victimes. Tout à proximité un magasin d'articles nautiques a été ravagé lui aussi, un bar et un autre restaurant ont été touchés également.

Les pompiers ont déployé rapidement un important dispositif avec des renforts des communes de St-Maxime, St-Tropez, Cogolin, et Bormes, qui a permis de maîtriser le sinistre avec l'aide de la police municipale pour le périmètre de sécurité et de la SNSM rapidement sur place pour intervenir, en cas de besoin, sur le plan d'eau.



INFO AMENDE

Depuis le 9 juillet 2015, une évolution importante du tarif des infractions au stationnement a été promulguée dans les 26 mesures prises par le Ministre de l'Intérieur Bernard Caseneuve, concernant notamment l'article R417-10 modifié par le DÉCRET n°2015-808 du 2 juillet 2015 - art. 11.

Le stationnement sur une place « prévue à cet effet », géré par le principe de la zone bleue ou un horodateur n'est pas concerné et les verbalisations pour absence de disque, de ticket ou même en cas de dépassement horaire ne subissent pas de modification, mais il n'en n'est pas de même pour les infractions plus graves !

En effet, les amendes pour arrêts et stationnements gênants sur les passages piétons et les trottoirs sont désormais qualifiées en contraventions de classe 4, ajoutant à cette liste les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons et les voies vertes, les bordures, bandes et pistes cyclables sans oublier les emplacements dévolus aux bornes de recharge pour les véhicules électriques.

Le tarif forfaitaire pour cette infraction se monte à **135 €**, une somme dissuasive destinée à provoquer une prise de conscience des automobilistes dont le comportement posait problème au sein des espaces de circulation.

Cette mesure s'inscrit dans le simple respect des règles de stationnement, allant dans le sens d'une meilleure qualité de circulation tant pour les piétons, les deux-roues que pour les automobilistes.

HORAIRE MÉDIATHÈQUE

A compter du 1er Janvier 2016 la médiathèque et l'espace archéologique changent leurs horaires d'ouverture.

MÉDIATHÈQUE :

Mardi	9h à 12h et 14h à 18h
Mercredi	9h à 12h et 14h à 18h
Jeudi	9h à 12h et l'après-midi sur rendez pour classes et groupes.
Vendredi	9h à 12h et 14h à 19h jusqu'à fin janvier
Samedi de	9h à 13h.

ESPACE ARCHÉOLOGIQUE ARISTIDE FABRE :

Période estivale : du 16 Juin au 14 septembre
Du Mardi au Samedi : 10h - 12 h 30 et 14h - 17h
Période annuelle : du 15 septembre au 15 Juin
Du Mardi au Vendredi : 10h - 12h30 et 14h- 17h
Samedi : 10h - 13h

QUELQUES SOUHAITS POUR 2016...



Nous sommes le 2 décembre et lorsque vous lirez ces lignes, les fêtes de fin d'année seront passées. Il convient donc que nous vous présentions nos vœux pour 2016.

Nous espérons que chacun d'entre vous aura vécu cette période si chère à notre pays de la meilleure des façons, que petits et grands y auront trouvé joie, bonheur et amour auprès de leur famille, leurs proches et que ces instants de partages vous auront permis d'oublier, pour un temps, les moments difficiles que traverse notre pays. Nous espérons enfin que chacun aura pu y trouver un peu d'espoir pour demain malgré les ennuis de santé, les problèmes de travail ou de chômage et tous ceux qui chaque jour peuvent se présenter à nous et rendre notre quotidien plus difficile.

L'année 2016 est là et nous espérons bien sûr, comme pour chaque année nouvelle, qu'elle comblera vos attentes et sera meilleure que celle écoulée.

C'est très sincèrement que nous vous présentons nos meilleurs vœux.

Nous espérons aussi le meilleur pour notre chère commune de Cavalaire.

Qu'elle se développe harmonieusement, dans le respect de son territoire, de son milieu marin et d'une urbanisation maîtrisée.

Que la conjoncture locale soit favorable à tous nos acteurs économiques.

Que la transparence soit de mise pour tous les projets mis en œuvre par la municipalité et notamment pour celui du redéploiement des infrastructures portuaires qui aura des retentissements conséquents sur l'avenir de notre commune.

Que cette transparence soit de mise également pour les informations dues à notre groupe minoritaire afin que nous puissions, en toute connaissance de cause, participer activement, objectivement aux décisions prises par les instances locales ; ainsi exercer nos mandats d'élus locaux de manière efficiente au service de nos concitoyens et dans l'intérêt général de Cavalaire.

Vous pouvez nous retrouver sur :

<https://www.facebook.com/annick.napoleonventurelli>
et <http://www.a-napoleon.com>



Le Groupe **ANNICK NAPOLEON** *Autres plus loin ensemble!*

JM. GUILLAUD A. NAPOLEON S. VIGUIER

ARIANE CHODKIEWIEZ ☎ 06 95 90 61 10

contact@decidonscavalaire.fr

Chers Cavalairois

A nouveau cette année, notre pays a été touché dans son cœur, dans son âme par des actes horribles de barbarie. Je m'associe à la douleur de toutes ces familles et tout près de nous à cette famille du Golfe que nous connaissons, frappée elle aussi par ces ignobles attentats. Toutes mes pensées sont avec elles. Ils ont fauché notre jeunesse, alors comment ne pas être en colère devant ces actes inqualifiables commis contre nos libertés de vivre, nos idées, contre nos valeurs tant évoquées et respectées dans le monde, résumées juste en ces trois mots : LIBERTE EGALITE FRATERNITE et nos trois couleurs nationales qui flottent depuis toujours.

En cette fin d'année 2015 quelques lignes sur certaines préoccupations.

Le manque de communication, l'absence de réunions publiques d'information est regrettable surtout pour les nouveaux projets de travaux : l'avenir de la maison de la mer, la construction d'un parking 3 étages, le projet du port qui affole les esprits, avec quel financement ? J'attends de connaître la décision que la municipalité prendra face aux changements annoncés lors de l'enquête où chacun a pu s'exprimer.

Il n'y avait pas de priorité dans la rénovation de la salle des fêtes, c'est un peu plus de 80000 € dépensés pour un résultat dont je vous laisse juge, par contre il y a urgence à la réfection des routes de certains quartiers qui se dégradent très vite.

Depuis le début, il y a eu la volonté de faire bouger et de vouloir redynamiser Cavalaire. Certaines prestations, de qualité, ont été au-dessus d'autres qui n'ont pas drainé les foules touristiques d'avant. Vouloir continuer cette dynamique : c'est ne pas envisager la fermeture de la médiathèque le samedi après-midi.

Je souhaite pour 2016 que les réunions du Conseil Municipal soient plus sereines et plus constructives.

Mesdames, Messieurs, chers Cavalairois, en cette fin d'année, je voudrais vous présenter ainsi qu'à toutes vos familles, vos amis, tous mes meilleurs vœux pour cette année 2016. Bien à vous.

LE POINT DE VUE DE SEBASTIEN VILAIN

CHARTRE DE PORT –CROS

Le conseil municipal devra se prononcer en ce début d'année 2016 sur l'adhésion à la charte de Port-Cros. Le Maire s'est engagé à soumettre la décision à la population. Quelle que soit votre opinion, je vous encourage à participer à cette consultation.

Pour mémoire, voici les grandes lignes du projet, reprises sur le site du Parc National :

Les communes choisissent librement d'adhérer ou non à la charte. Une commune qui adhère à la charte, s'engage à en adopter les principes et à contribuer à sa mise en œuvre.

La charte relève d'un engagement volontaire et d'un contrat moral. La non-réalisation de tout ou partie des mesures n'entraîne pas de sanctions particulières.

Dans l'aire d'adhésion et dans l'aire maritime adjacente, la charte ne comporte pas de mesures réglementaires. Il n'y a donc pas d'interdictions autres que celles qui relèvent du droit commun.

La loi ne prévoit pas de transfert de pouvoirs au parc national. Les communes, les administrations de l'État, les acteurs économiques contribuent à la mise en œuvre de la charte dans le cadre de leurs prérogatives habituelles et de leurs moyens.

Les acteurs économiques peuvent bénéficier d'un soutien technique, financier et de la valorisation de leur engagement par la marque Esprit - Parc national.

Source : <http://www.portcrosparcnational.fr/Agir/La-Charte-de-territoire>

L'ANNEE 2016

Malgré les moments difficiles que notre pays connaît actuellement et qui se répercutent sur notre commune et sur chacun de nous, j'espère que nous pourrons avancer ensemble pour trouver les meilleures solutions pour Cavalaire et les Cavalairois. Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année.

Sébastien VILAIN

vilaincavalaire@orange.fr

104 ANS !

Le 2 décembre dernier avait lieu à la résidence « Le Bois joli » l'anniversaire des 104 ans de Madame Simone Chiossone née à Nice le 2 décembre 1911.



Ayant résidé près de 75 ans à Ramatuelle, c'est en présence des maires des deux communes Cavalaire et Ramatuelle, de la famille, des résidents et du personnel de la maison de retraite que le champagne fût sabré et un merveilleux gâteau dégusté ! Joyeux anniversaire !

UN HEUREUX ANNIVERSAIRE AUSSI

... et tous nos vœux de santé à Madame Odette Phocion qui a fêté ses 100 ans le 25 décembre dernier. En effet, celle-ci est née le 25 décembre 1915 à Villemomble en Seine-Saint-Denis.

CARNET DU TRIMESTRE

Ils sont nés

- 04/09/2015 Jade, Hélène, Dalila PIERRE
- 17/09/2015 Inès BOUSSETTA
- 19/09/2015 Maya WITEK
- 23/09/2015 Mathilde BONHOMME
- 25/09/2015 Ezel YILDIRIM
- 26/09/2015 Maxime, Michel, Patrick DANIEL
- 05/10/2015 Danny DUARTE TAVARES MARTINEK
- 13/10/2015 Lynda, Ariadny BOUGERIE DIAZ DE LEON
- 14/10/2015 Livio, Patrick, Michel PACCHIELE
- 14/10/2015 Mélinda CHAMAGNE BARROS
- 21/10/2015 Roméo CASUBOLO
- 25/10/2015 Ousayr AZALMI
- 25/10/2015 Tilio, Charles, Didier NOILHAC
- 01/11/2015 Abigail, Marie, Saïda SOUFFI
- 10/11/2015 Louca, Jordan, Baptiste JULIEN
- 12/11/2015 Marine, Lina, Annie, Béatrice SEILLER
- 17/11/2015 Lilou, Sophie, Désirée COTON
- 26/11/2015 Emma GOMEZ
- 26/11/2015 Marceau, Guy HEYER



DÉMION Sylvie est heureuse d'annoncer la naissance de sa fille
Marine Lina Annie Béatrice SEILLER.



Ils se sont mariés

- 12/09/2015 Denis BENOIST et Marie-Agnès CORON
- 19/09/2015 Aurélien HENRY et Audrey WARTAGNAN
- 26/09/2015 Nicolas NOUAR et Sonia GONÇALVES
- 28/09/2015 Florian BAR et Amélie WIRTH
- 03/10/2015 Vincent TEISSIER et Emelyne CHAZAL
- 10/10/2015 Julien LARDY et Jennifer CHARBONNIER
- 17/10/2015 José MAIA DA SILVA et Corinne CHUFFART
- 20/11/2015 Jean POMARET et Alexandra ANDREVET



Ils nous ont quittés

- 04/09/2015 Patrick LECLERC
- 18/09/2015 Pierre NEIL
- 19/09/2015 André GILLET
- 19/09/2015 Robert SCHOLTEN
- 23/09/2015 Catherine DENYS veuve COPPOLA
- 24/09/2015 Monique FARLOW veuve AWAD
- 27/09/2015 Francis LEFEBVRE
- 02/10/2015 Suzanne MERCIER veuve RAGOUT
- 05/10/2015 Mauricette OMEGA épouse SIVILOTTO
- 11/10/2015 Gérard VITCHEN
- 14/10/2015 Monique HONORÉ veuve TRICART
- 15/10/2015 Ginette FOURNIÉ épouse LEBON
- 16/10/2015 Marguerite BOSCHER veuve VIET
- 16/10/2015 Suzanne GIRAUD veuve CALMUS
- 17/10/2015 Jean VAYSSE

- 20/10/2015 Camille COQUELARD épouse LANGELLA
- 27/10/2015 Madeleine CACHERA veuve DUVAL
- 02/11/2015 Yvon DUGARDIN
- 07/11/2015 Jeannine LOUDIN veuve LE BARS
- 08/11/2015 Janine BESNIER veuve SABOURDIN
- 10/11/2015 Pâquerette AYMARD
- 12/11/2015 Jean-Louis PARRY
- 18/11/2015 Elie CHEVALLIER
- 26/11/2015 Daniel LECHOUX
- 29/11/2015 Gérard ARTUS
- 30/11/2015 René DELLI PAOLI
- 02/12/2015 Claude COTON
- 04/12/2015 René MARCEAU
- 08/12/2015 Christophe BOUISSOU
- 10/12/2015 Marthe ARATA



Le MAG N°6 / Janvier 2016.
Une édition Hôtel de ville de Cavalaire-sur-Mer.
Directeur de la publication : Philippe LEONELLI
Rédaction : Cabinet du Maire / Service de la communication.
Mise en page : Service de la communication.
Crédits photo : Ville de Cavalaire, Ludi, Day photographies. Anthony Gimenez.
Impression : Riccobono Offset Presse 115 chemin des Valettes - 83490 Le Muy
Tous droits réservés, reproduction interdite.
Tirage 10 000 exemplaires.
ISSN : 0997-2412

LA PROPRETÉ DE NOTRE VILLE EST UN PARTAGE DE RESPONSABILITÉS ET UNE VOLONTÉ QUE NOUS NE POUVONS IGNORER !

Dépôts sauvages et propreté :

Des encombrants déposés sur les lieux d'apports, parfois même devant chez vous, en dehors des jours de ramassage et qui ne font pas l'objet de rendez-vous prévus et organisés par la communauté de communes, font de notre ville une véritable poubelle !

Cela n'est pas normal et c'est assez !

Cavalaire-sur-Mer et la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez déploient des moyens humains, techniques et financiers importants afin de vous accompagner dans la récupération et le tri de ce type de déchets.

Il est temps aujourd'hui, sur notre territoire à forte attractivité environnementale, de s'adapter et de modifier nos comportements.

Supprimer de manière drastique les attitudes inciviques qui conduisent aux dépôts sauvages dans nos rues et nos campagnes, telle est la **volonté affichée de toutes les communes de la Communauté de communes.**



Vous faites ça chez vous ?
Cavalaire-sur-Mer n'est pas une poubelle.

Vous avez le choix des services, car chaque commune propose aux particuliers un service de collecte des encombrants :

SOLUTION 1 :

« Allô encombrants » !



Un rendez-vous est proposé après une inscription préalable au numéro suivant :

Vous déposez la veille au soir (ou bien le jour même de la collecte de très bonne heure), en bordure du trottoir le plus proche de votre domicile et le service passe les récupérer tous les 2^e lundis de chaque mois (du 1^{er} novembre au 31 mars), tous les 2^e et 4^e lundis de chaque mois (du 1^{er} avril au 31 octobre). Quoi de plus simple ?

SOLUTION 2 :

Dépôt en déchèterie directement par vos soins :

Si vous ne pouvez attendre la prochaine collecte, les déchèteries communautaires sont à votre disposition en accès gratuit.

**Déchèterie de Cavalaire-sur-Mer,
Chemin des Essarts, Quartier Pardigon :
De 8h à 12h et de 14h à 17h
Du lundi au samedi
Tél : 04 94 64 63 25**

La double « peine » financière !

La Communauté de communes propose donc, gratuitement, le double service de la collecte et du dépôt en déchèterie.

A cause des « récalcitrants », les communes du territoire doivent déployer, en dehors de la collecte organisée et aux frais du contribuable, des moyens humains et matériels supplémentaires de ramassage des dépôts sauvages.

Nous disons « Stop » car cela n'est pas normal et coûte cher aux communes et à travers elles ... à vous aussi !

Trier pour limiter les coûts !

Aujourd'hui, à travers le tri sélectif mis en place par la Communauté de communes, nous ne trions pas seulement vos conteneurs aux couleurs jaune, vert et rouge, mais aussi une grande partie des dépôts en déchèteries qui sont ainsi valorisés.

Quant aux déchets spéciaux (huiles, déchets dangereux tels solvants, chlore, etc.), ils sont envoyés vers des filières spécifiques pour leur traitement.

Ces déchets ne doivent donc, en aucun cas, être déposés dans les conteneurs ni, bien entendu, « oubliés » près de ces derniers. Encore moins perdus dans nos campagnes ou nos rues...

Alors si, plus simplement, nous nous respectons, nous respectons ces dispositifs, notre ville, notre environnement, nos voisins !

En fait, c'est juste une question de bon sens et nous savons que nous pouvons compter sur vous !



Pour plus d'informations

Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez
Bâtiment Le Grand Sud 2, rue Blaise Pascal
83310 COGOLIN
Téléphone : 04 94 55 70 30 - Email :
contact@cc-golfedesainttropez.fr
Site web : www.cc-golfedesainttropez.fr

JANVIER

Jusqu'au 25 juin

EXPOSITION : « NAUFRAGES, UNE MÉMOIRE ENGLOUTIE »

Tour d'horizon des épaves de Méditerranée et de la baie de Cavalaire avec des conférences par Jean-Pierre Joncheray

Espace archéologique (Maison de la Mer)



Mardi 12 janvier

CONFÉRENCE PHILOSOPHIQUE : PLATON ET LE RÉCIT DE L'ATLANTIDE

avec Jacques Atlan docteur en philosophie et auteur-conférencier.

Médiathèque à 14h30

GALETTE DES ROIS DES AVF

Salle des fêtes à 17h

Mercredi 13 janvier

ATELIER CUISINE POUR LES SENIORS

Avec l'association « Art et si »

Salle des fêtes de 9h30 à 11h30

Jeudi 14 janvier

GALETTE DES ROIS DU CLUB DE L'AMITIÉ

Salle des fêtes à 10h

Vendredi 15 janvier

GALETTE DES ROIS DU CLUB DE GYMNASTIQUE CAVALAIROIS

Salle des fêtes à 18h

Samedi 16 janvier
VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION À 19H
Petit gymnase - Complexe Henry Gros



Dimanche 17 janvier

LOTO DU ROTARY DE CAVALAIRE

Salle des fêtes à 17h

Mercredi 20 janvier

CONFÉRENCE PROJECTION PAR ALAIN GUERRIER

Auteur du film « La fleur du cerisier »

9h30 pour les scolaires - 14h30 tout public

Médiathèque - Réservation conseillée

Jeudi 21 janvier

LA GUINGUETTE : ORCHESTRE « MÉLODIA »

Salle des fêtes - 15h à 18h

Entrée payante



Mardi 26 janvier

« EPAVES ANCIENNES ET MODERNES DE LA BAIE DE CAVALAIRE »

Conférence de Jean-Pierre Joncheray

Archéologue subaquatique

Médiathèque à 14h30

Réservation conseillée : 04 94 01 92 18



Mercredi 27 janvier

ATELIER CUISINE POUR LES SENIORS

Avec l'association « Art et si »

Salle des fêtes de 9h30 à 11h30

Samedi 30 janvier

ELECTION DE MISS CAVALAIRE

Salle des Fêtes - Entrée payante

Du 1er au 12 février

FÉVRIER

LA SAINT VALENTIN DES COMMERÇANTS

Animations autour du thème de la Saint Valentin

Renseignements :

ACAPIC



Du 2 février au 23 avril

EXPOSITION : LE MANGA

Exposition et animations sur le thème des mangas et du Japon



Mardi 2 février

DÉGUSTATION DE SUSHIS

(tarif 5€) - 18h, suivie du vernissage.

Mercredi 3 février

ATELIER CUISINE POUR LES SENIORS

Avec l'association « Art et Si »

Salle des fêtes de 9h30 à 11h30

Renseignements : CCAS

Vendredi 5 février

APÉRO SCÈNE "ST VALENTIN"

Centre d'animation du port

à 18h.



LA GUINGUETTE :

GÉRARD CARLI

Salle des fêtes - 15h à 18h

Entrée payante

VŒUX AUX ASSOCIATIONS CAVALAIROISES

et bienvenue aux nouveaux arrivants

Maison de la mer à 19h

Dimanche 7 février

LOTO DES COMMERÇANTS

Salle des fêtes à 15h

Les 13 et 14 février

CORSO FLEURI

Rues du Centre-ville

Renseignements : Comité

Officiel des Fêtes



Mardi 16 février

ATELIER DE CRÉATION DE MANGAS

Atelier et animations

Médiathèque de 14 à 17h

Mercredi 17 février

ATELIER CUISINE POUR LES SENIORS

Avec l'association « Art et Si »

Salle des fêtes de 9h30 à 11h30

Vendredi 19 février

LA GUINGUETTE : ORCHESTRE L'ACCORDÉONISTE

Salle des fêtes - 15h à 18h

Entrée payante



Samedi 20 février

LES BROCANTES DE LA SAINTE ESTELLE

Esplanade Sainte Estelle. De 8h à 17h

Renseignements : Cavalaire Entreprises



Dimanche 21 février

LOTO DU CLUB DE L'AMITIÉ

Salle des fêtes à partir de 15h

FESTIVAL DE CHORALES

1ère rencontre de Chorales

Eglise Saint Laurent à 17h

Mardi 23 février

THÉÂTRE : RACINE PAR LA RACINE

Salle des Fêtes à 14h30

Renseignements et billetterie : Office Municipal de la Culture



Mercredi 24 février

ATELIER D'ORIGAMI

L'art du pliage par un spécialiste de l'origami

Médiathèque de 9h à 12h pour les scolaires

De 14h à 17h tout public

Samedi 27 février

TOURNOI DE TAROT DES AVF

Salle associative du Centre d'animation du port à 19h

**Les 27 et 28 février
FESTIVAL ARMEN**

Régate de 70 voiliers habitables.
Renseignements : Yacht Club de Cavalaire
04 94 64 16 58

MARS**Mardi 1er mars****COLLECTE DE SANG**

Salle des fêtes à partir de 8h

Mercredi 2 mars**ATELIER CUISINE POUR LES SENIORS**

Avec l'association « Art et Si »
Salle des fêtes de 9h30 à 11h30

ANIMATION « JEU DE GO »

Médiathèque de 14h à 18h
Renseignements : Médiathèque 04 94 01 93 20

Vendredi 4 mars**APÉRO SCÈNE**

Centre d'animation du port à 18h.

Dimanche 6 mars**VIDE-GRENIERS DE
L'ACAPIC**

Vide-greniers ouvert aux particuliers
Place Jean Moulin
Renseignements : ACAPIC

Mercredi 9 mars**ATELIER DE CRÉATION DE MANGAS**

Atelier et animations
Médiathèque de 14 à 17h

Vendredi 11 mars**LA GUINGUETTE :
ORCHESTRE ELISA ET
THIERRY**

Salle des fêtes – 15h à 18h
Entrée payante

Samedi 12 mars**LES BROCANTES DE
LA SAINTE ESTELLE**

Esplanade Sainte Estelle. De 8h à 17h

Samedi 12 mars**JOB D'ÉTÉ**

Maison de la mer
Renseignements : Bureau Information Jeunesse.

Samedi 12 mars (ou 19 mars selon météo)**CRITÉRIUM OPTIMIST**

Régate régionale d'Optimist pour jeunes
Renseignements : Yacht Club de Cavalaire
04 94 64 16 58

LA ST PATRICK DE CAVAL'WESTERN

Salle des fêtes à 14h
Renseignements : Caval'Western 06 86 75 31 71

Mercredi 16 mars**ATELIER CUISINE POUR LES SENIORS**

Avec l'association « Art et si »
Salle des fêtes de 9h30 à 11h30

**ATELIER DE CALLIGRAPHIE
JAPONAISE**

Médiathèque de 9h à 12h pour les scolaires
De 14h à 17h tout public

Du 16 au 27 mars**LES COMMERÇANTS FÊTENT PÂQUES**

Jeu concours et chasse aux œufs en centre-ville
Renseignements : ACAPIC

Les 19 et 20 mars**SALON DU MARIAGE**

Maison de la Mer
Renseignements : Manu Reva Wedding Planer

**Dimanche 20 mars****AUDITION DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE
MUSIQUE**

Salle des fêtes à 15h

Renseignements : Office Municipal de la Culture

**Judi 24 mars****LA GUINGUETTE :
ORCHESTRE CHORUS**

Salle des fêtes – 15h à 18h
Entrée payante

**Vendredi 25 mars****CONFÉRENCE
RENCONTRE AVEC SYLVIE ETIEMBLE**

Présentation-débat autour de la littérature érotique japonaise. Auditorium de la médiathèque à 14h30 – tout public

**JEFF PANACLOC AU ZÉNITH
DE TOULON (sous réserve)**

Spectacle humoristique
Départ de Cavalaire en bus à 18h – Payant.
Inscription avant le 20 janvier.

**Du 25 au 28 mars****EUROCUP 29ER**

Régate internationale de dériveurs 29er
Renseignements : Yacht Club de Cavalaire
04 94 64 16 58

Les 26 et 27 mars**RAID CAVALAIRE AVENTURE**

Course d'orientation, canoë, VTT
Par équipe – Départ plage du Centre-ville

Samedi 26 mars**SPECTACLE CABARET « SHOW DANCE
STUDIO »**

Salle des fêtes – 20h - Contact : Christophe Mériqot

Lundi 28 mars**MARCHÉ ARTISANAL**

Expo-vente de produits artisanaux.
Promenade de la mer de 9h à 18h.

Mercredi 30 mars**LE MAH-JONG**

Présentation et jeu de mah-jong
Médiathèque de 9h à 12h pour les adultes
De 14h à 17h pour le jeune public

AVRIL**Vendredi 1er avril****GALA ANNUEL DES
AVF**

Salle des fêtes à 19h

APÉRO SCÈNE

En haut de l'avenue des
Alliés.

Samedi 2 avril**CONCERT
« L'ECHO DE LA
VALLÉE DU VENT »**

Par Néko light orchestra
Salle des fêtes à 20h30 - Payant.
Renseignements : Office Municipal de la Culture

**Découvrez tous les évènements sur le
programme des animations et sur le site
www.cavalaire.fr.**

Programme susceptible de modifications

Contacts

Office de Tourisme (OT)	04 94 01 92 10
Comité Officiel des Fêtes (COF)	04 94 01 92 10
Espace Archéologique	04 94 01 92 18
Médiathèque	04 94 01 93 20
Office Municipal de la Culture (OMC)	04 94 64 00 96
Cavalaire Entreprises	04 94 00 11 45
Service des Sports	04 94 05 41 28
Bureau Information Jeunesse (BIJ)	04 94 01 90 00
Hôtel de Ville	04 94 00 48 00
La Poste	36 31